

- TH5 Travail, emploi, chômage -

CH 8 : Quelles politiques pour l'emploi ?

Notions	Indications complémentaires
<p>Notions de terminale : Travail, emploi, flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, qualification, demande anticipée, équilibre de sous-emploi, salariat, précarité, pauvreté.</p> <p>Notions de première : chômage, productivité, demande globale, politique monétaire, politique budgétaire, rationnement.</p> <p>Notions complémentaires : Chômage classique / keynésien / structurel / frictionnel, intégration sociale, coût salarial</p>	<p>2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?</p> <p>À l'aide de données empiriques françaises et étrangères, on mettra en évidence le caractère dynamique du marché du travail en donnant des indications sur les flux bruts de création et de destruction d'emplois. On soulignera que, dans certains cas, le chômage peut être à l'origine d'un processus d'exclusion.</p> <p>Afin de montrer que la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques, on analysera les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage.</p> <p>On soulignera que les politiques de l'emploi sont aussi fondées sur la prise en compte du rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. On se demandera en quoi ce lien entre travail et intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi</p>

Rappels de première :

Productivité : Indicateur de mesure de l'efficacité des facteurs de production

Demande globale : Somme des demandes de consommation finale (ménages, administrations publiques), d'investissement et des exportations (demande extérieure).

Politique monétaire : Politique menée par la banque centrale visant à contrôler la création de monnaie à l'aide du taux directeur notamment.

Politique budgétaire : Politique économique qui passe par la modification du budget de l'État pour atteindre ses objectifs. On peut jouer sur les recettes du budget et/ou sur les dépenses budgétaires.

Rationnement : situation dans laquelle les prix ne sont pas complètement flexibles (pas d'ajustement par les prix) ce qui entraîne un déséquilibre entre l'offre et la demande (ajustement par les quantités)

Activité de sensibilisation

Chômage (pour un individu) =

Chômage (dans une société) = ensemble des chômeurs ⇔ situation du marché du travail dans laquelle l'offre de travail (qui émane des travailleurs) està la demande de travail (qui émane des employeurs).

Ce phénomène est historiquement et socialement situé.

Début 19^e : la notion renvoie à la cessation d'activité industrielle par suite de la mévente.

A la fin du 19^e : modification sémantique → Situation des ouvriers privés de travail.

1876 : apparition du mot « chômeur » = ouvriers sans travail.

1896 : Premier recensement permettant d'isoler une catégorie de chômeur

→ **La notion de chômage doit donc être associée à la généralisation du salariat.**

Le **salariat** est l'ensemble des personnes ayant le statut de salarié. Une société dominée par le salariat est donc caractérisée par un lien de subordination du salarié à l'égard de l'employeur, le versement d'un salaire et le financement des droits sociaux (protection sociale).

Début du 20^{ème} : développement de la production de masse et du taylorisme → Mise en place de la société salariale.

30 Glorieuses : avènement de la société salariale.

La comptabilisation du nombre des chômeurs dépend de la définition qu'on retient. En France, on en retient 2 : celle du..... utilisée par l'INSEE et celle de (demandeurs d'emploi en fin de mois, DEFM).

Pôle emploi = service public de l'emploi qui résulte de la fusion en 2008 de l'ANPE et du réseau ASSEDIC (asso pour l'emploi dans l'industrie et le commerce). Gère à la fois l'accompagnement des chômeurs et leur indemnisation.

Critères du BIT :

- être en âge de travailler, c'est à dire avoir 15 ans ou plus
- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence (la semaine de l'enquête)
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois

Critères de Pôle Emploi :

- être en âge de travailler, c'est à dire avoir 15 ans ou plus
- être inscrit à Pôle emploi comme demandeur d'emploi

On distingue alors plusieurs catégories de chômeurs selon leur situation :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (pas même une heure de travail durant le mois)

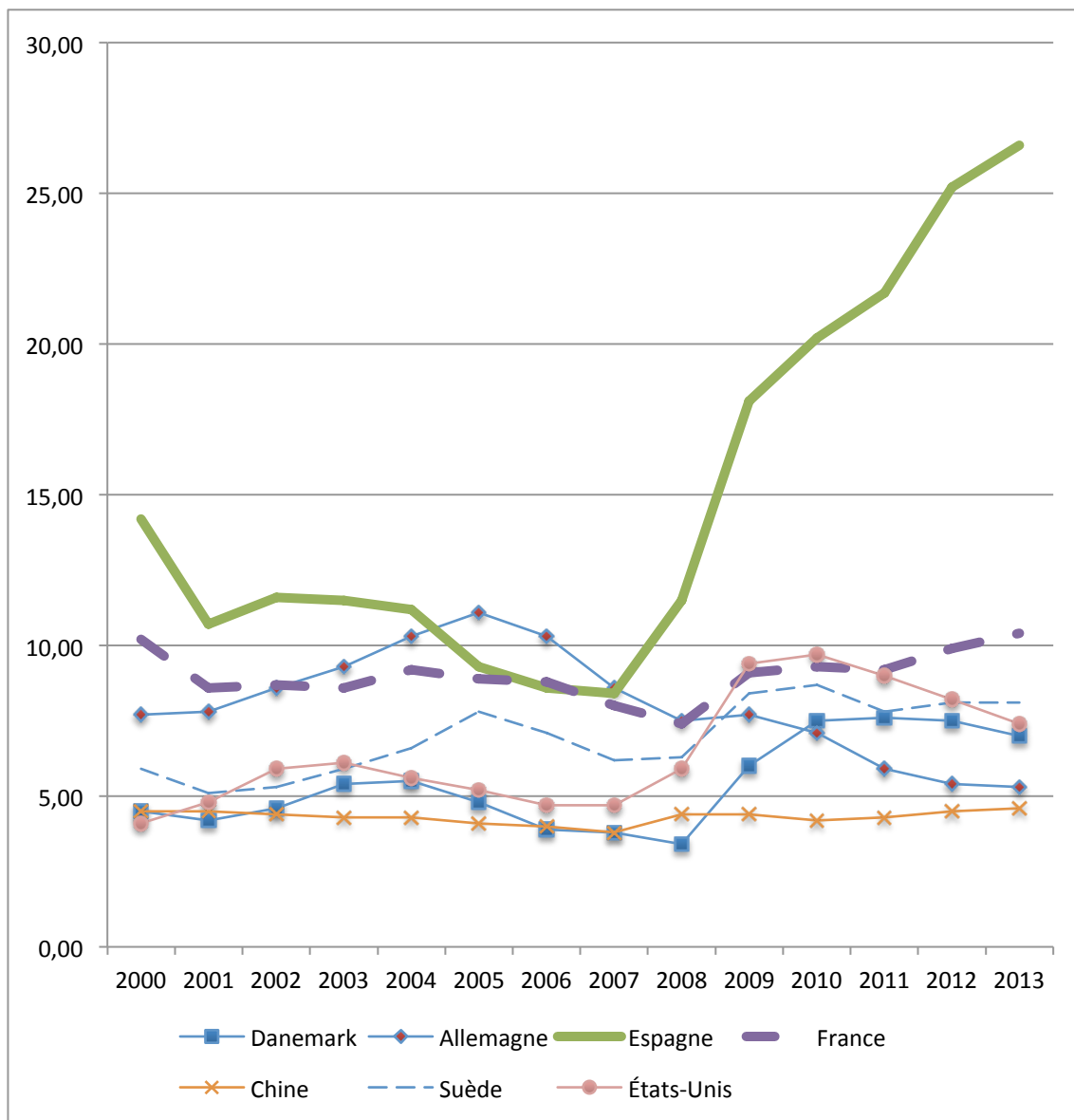
Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (c'est à dire de 78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (c'est à dire plus de 78 heures au cours du mois)

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés)

Taux de chômage dans le monde



Source :
 données
 Banques
 Mondiale

1/ Comment mesure-t-on le chômage ?

2/ Comparez l'évolution du chômage dans les différents pays présentés.

Problématiques :

Depuis la crise des années 1970, le chômage de masse est devenu une problématique centrale pour les gouvernements. Quels que soient les pays, une partie de la population se retrouve au chômage. Comment l'expliquer ? Comment expliquer les hausses du chômage sur certaines périodes ? Quelles sont les mesures qui peuvent être mises en place par les pouvoirs publics ? Quelles sont les conséquences de la perte d'un emploi sur l'intégration des individus dans la société ?

<p>Plan : Activité de sensibilisation 1. Quelles politiques de l'emploi pour lutter contre le chômage 1.1. Différentes explications du chômage 1.1.1 Chômage classique 1.1.2. Chômage keynésien 1.1.3. Chômage frictionnel 1.2. Quelles mesures pour réduire le chômage ? 1.2.1. Répondre au chômage keynésien 1.2.2. Répondre au chômage structurel 2. Le rôle des politiques de l'emploi dans l'intégration sociale</p>	<p>Objectifs : (Etre capable de...) - Définir chômage, taux de chômage, salariat - Situer historiquement l'apparition du chômage Les entreprises ne jugent pas rentable de créer des emplois - Distinguer Chômage classique / keynésien / frictionnel et expliquer leurs causes - définir demande anticipée - Distinguer chômage structurel / conjoncturel - définir politique de l'emploi - montrer le rôle de la relance de la demande pour réduire le chômage conjoncturel. - définir coût salarial, flexibilité du marché du travail, qualification, taux d'emploi - montrer le rôle de la baisse du coût salarial, de la flexibilité du travail et de la formation dans la réduction du chômage structurel. - définir, précarité, pauvreté, intégration sociale</p>
---	---

<p>2.1. Le travail permet l'intégration sociale</p> <p>2.2. Les évolutions de l'emploi fragilisent le lien entre travail et intégration sociale</p> <p>2.3 Les politiques de l'emploi pour lutter contre la pauvreté</p>	<p>- Montrer comment et pourquoi le travail permet aux individus de s'intégrer à la société</p> <p>- de montrer que l'évolution des formes atypiques de contrats de travail sont sources de précarité et de pauvreté</p> <p>- de montrer comment les pouvoirs publics peuvent atténuer les impacts de l'évolution de l'emploi.</p>
--	--

1. Quelles politiques de l'emploi pour lutter contre le chômage

1.1. Différentes explications du chômage

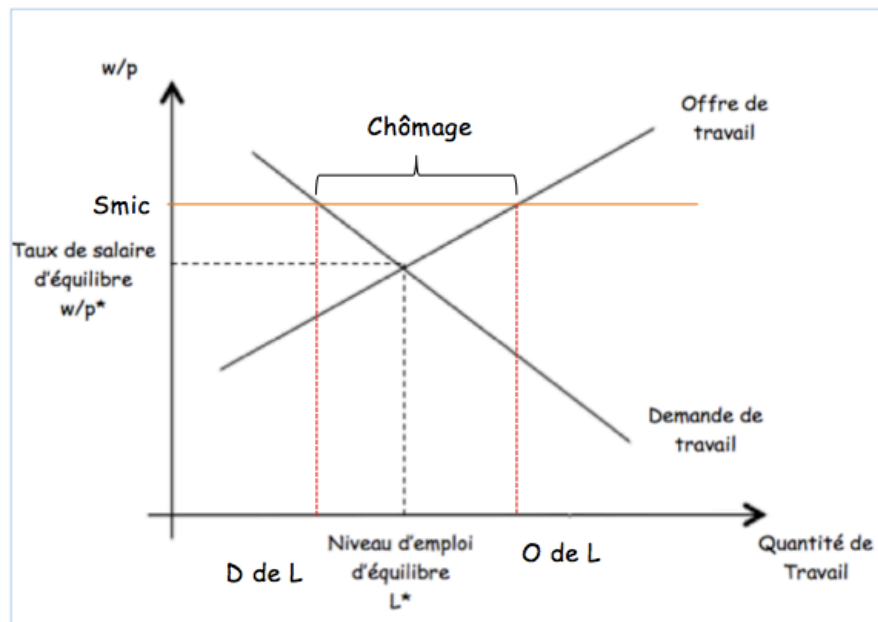
1.1.1. Le chômage classique

Pour les néoclassiques, le chômage est volontaire (individus qui refusent de travailler au salaire d'équilibre). Toutefois la crise des années 1930, fait apparaître pour la première fois un chômage de masse. Les néoclassiques l'expliquent par le coût du travail

.....

.....

L'exemple du Smic :



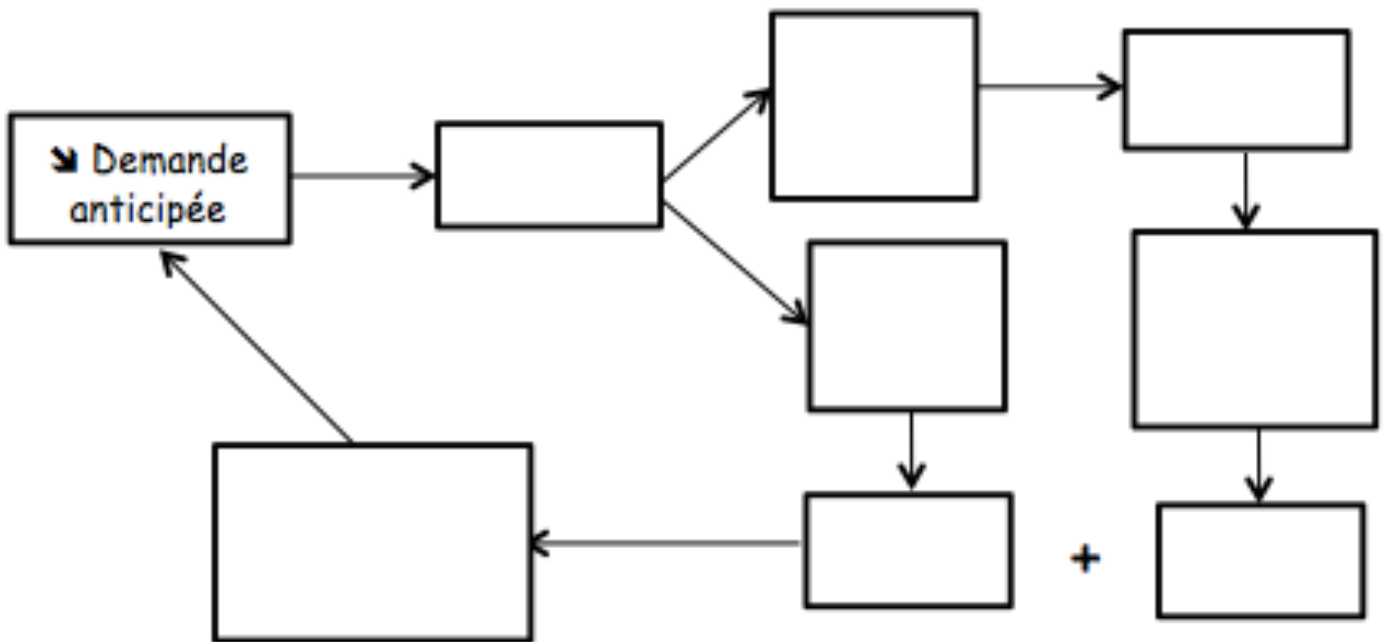
Dans ce cas les ménages sont sur le marché des B/S et les travailleurs sont sur le marché du travail. Les entreprises ne jugent pas rentable de créer des emplois pour répondre à la demande. Il y a alors du chômage.

C'est un chômage de type, c'est-à-dire lié aux structures de l'appareil productif.

Chômage caractéristique de la crise des années 1970 (stagflation)

1.1.2. Les chômage keynésien

Pour John Maynard KEYNES (1883 - 1946), La Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936), le niveau d'emploi dépend de la **demande anticipée** (aussi appelée à tort, demande effective); c'est-à-dire la demande globale (ici l'I et la Cf) prévue par les entreprises. On peut la mesurer grâce aux enquêtes sur l'opinion des chefs d'entreprises. Les entrepreneurs décident de la quantité à produire en fonction de la demande anticipée.



Le chômage keynésien dépend donc d'une insuffisance de la demande de B/S elle-même due à une insuffisance des revenus. Il s'agit donc d'un chômage, dû à un ralentissement de l'activité économique (rationnement de l'offre de B/S et rationnement de l'offre de travail)

Remarque : on considère que les prix sont rigides à court terme.

Chômage caractéristique de la crise de 1929.

1.1.3. Le chômage frictionnel

Même dans les pays scandinaves en période d'expansion, un chômage faible persiste (autour de 4 %). On parle de chômage frictionnel. Ce chômage est lié au temps de recherche et d'adaptation des travailleurs aux nouveaux emplois proposés.

1.2. Quelles mesures pour réduire le chômage ?

Les pouvoirs publics agissent sur l'économie pour réduire le chômage en mettant en place des **politiques de l'emploi**.

Au sens large : Combinaison des différentes mesures prises par un gouvernement pour atteindre le plein emploi, elle intègre donc la politique conjoncturelle, la politique fiscale, la politique éducative....

A partir des 70's : problématique du chômage se développe → Mesures plus spécifiques.

Politique de l'emploi = « dispositif de soutien aux chômeurs et de stimulation de la création d'emplois ». DARES

L'OCDE distingue les mesures passives / actives :

Mesures passives : viennent soutenir les victimes du rationnement du marché du travail (indemnisation des chômeurs, subventions au retrait de l'activité)

Mesures actives : viennent agir sur l'offre de travail pour la stimuler (placement et suivi des chômeurs, formation professionnelle, emplois subventionnés, mesures d'insertions des jeunes et des handicapés)

Le choix d'une politique de l'emploi particulière dépend du chômage auquel fait face une économie (keynésien ou classique)

1.2.1. Répondre au chômage keynésien

Activité 1 : Chômage keynésien et relance de la demande

Pour réduire le chômage de la zone euro, il faut d'abord connaître la nature du chômage ; on doit distinguer :

- le chômage keynésien, dû à l'insuffisance de la demande ;
- le chômage structurel, que la stimulation de la demande ne peut pas réduire, et qui dépend des caractéristiques structurelles des économies : progrès technique, capital disponible, fiscalité, fonctionnement du marché du travail.

La crise a conduit à une baisse de la demande intérieure, avec les politiques budgétaires restrictives, avec le désendettement du secteur privé, avec l'éclatement de la bulle immobilière (particulièrement en Espagne).

Il y a clairement une composante keynésienne aujourd'hui dans le chômage de la zone euro, avec la sous-utilisation des capacités de production. Mais cette composante keynésienne est probablement de faible taille. [...]

Pour réduire la composante keynésienne du chômage, il faut modifier la stratégie de sortie de crise :

- reconnaître que les multiplicateurs budgétaires sont très élevés (supérieurs à 1), et que la réduction simultanée et rapide des déficits publics a des effets très négatifs sur l'activité ;

- reconnaître que la stratégie de « dévaluation interne » est un échec : avec la rigidité des prix, le freinage des salaires conduit à un recul important des salaires réels, donc de la demande des ménages, et, puisque les prix sont rigides, la compétitivité-prix ne s'améliore pas. Passer à une réduction plus lente des déficits publics et ne plus baser la sortie de crise sur la baisse des salaires réduirait donc la composante keynésienne du chômage. [...]

Patrick ARTUS, « Comment réduire le chômage dans la zone euro ? », *Flash économie* n°203, Natixis, 1^{er} mars 2013.

1/ Pourquoi peut-on dire que le chômage de masse actuel dans la zone euro comporte une composante keynésienne ?

Remarque : En France, un peu plus d' 1/10ème du taux de chômage s'explique par la composante keynésienne.

2/ Quelles sont les politiques remises en cause par P. Artus ?

En période de crise, le déficit public augmente automatiquement (sans que les pouvoirs publics n'agissent). En effet, les recettes diminuent (\nearrow chômage + \searrow des revenus \Rightarrow \searrow cotisations sociales et des impôts) et les dépenses augmentent (\nearrow du nombre de chômeurs indemnisés, \nearrow des aides sociales car les revenus des mén diminuent...). Il s'agit des stabilisateurs automatiques. La hausse du déficit doit permettre de maintenir la demande et donc le niveau d'emploi (voir schéma 1.1.2 pour le mécanisme). Le budget permet donc de réduire le chômage keynésien.

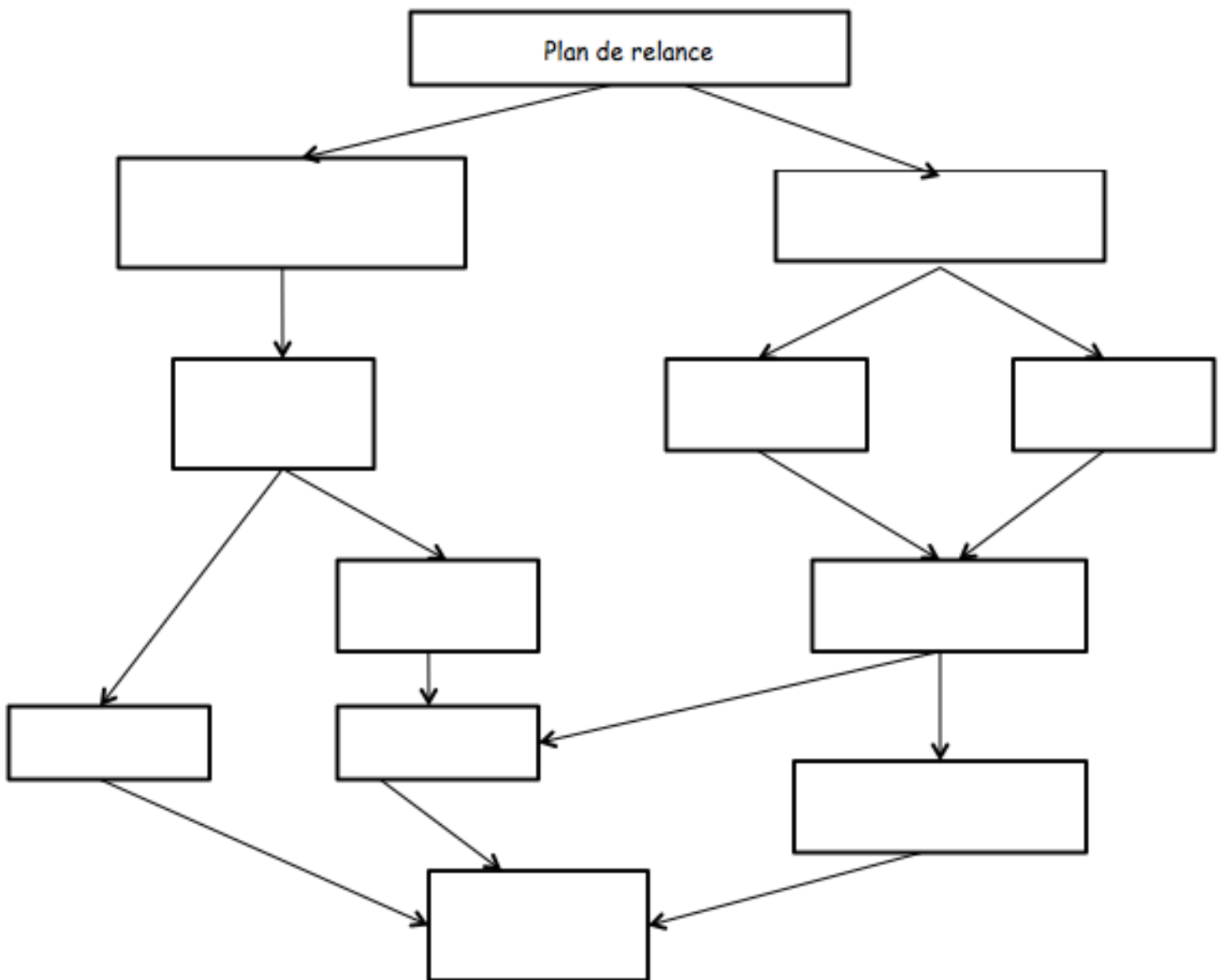
Les gouvernements peuvent également décider d'agir plus activement sur la demande en mettant en place un plan de relance (de la demande). Les pouvoirs publics stimulent la demande intérieure via la politique budgétaire et la politique monétaire.

Politique budgétaire :

- Par la \nearrow des dépenses grâce aux R de transfert (ex : \nearrow du RSA, des allocations...) et à l'I public (ex : en 2013, la France a investi 85,6 milliards d'euros). Ces dépenses sont sources de revenus pour l'économie et provoque à leur tour de nouveaux revenus (multiplicateur keynésien)

- par la ↘ des recettes : Réduction de taux d'imposition, réduction de l'assiette... (ex : suppression de la première tranche d'impôt sur le revenu à 5,5 %)

Politique monétaire : La banque centrale peut soutenir la demande en facilitant l'accès au crédit en baissant ses taux directeurs ou en achetant des titres aux banques (ex : quantitative easing). Ces mesures peuvent également avoir un effet sur la valeur de la monnaie et donc augmenter la compétitivité d'un territoire (→ ↗ des exportations).



Remarque : ces mesures n'auront pas d'effets, si les agents épargnent le supplément de revenus, anticipant la nécessité de réduire la dette publique à terme.

Actuellement dans la zone euro, l'insuffisance de la demande n'explique qu'une petite partie du chômage de masse. La composante structurelle du taux de chômage est importante.

1.2.2. Répondre au chômage structurel

Le taux de chômage élevé dans la zone euro s'explique essentiellement par sa composante,, c'est-à-dire un chômage chronique qui traduit un déséquilibre profond et durable du marché du travail (O>D), lié soit à une insuffisance de la production, soit à l'inadéquation des qualifications des offreurs de travail aux besoins des entreprises, soit encore à l'accélération du progrès technique (chômage technologique).

Les 2 principales politiques d'emploi dans ce cas visent donc soit à réduire le coût du travail soit à former le facteur L et flexibiliser le marché du travail.

Réduire le coût du travail :

Un coût salarial trop élevé par rapport à la productivité du travail peut entraîner du chômage (l'embauche d'un travailleur supplémentaire n'est pas rentable).

Le **coût salarial** est constitué de l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi d'un salarié. Il se répartit en :

- un coût direct, composé principalement des salaires bruts auxquels s'ajoutent différents avantages salariaux (avantages en nature, intéressement et participation) ;
- un coût indirect formé essentiellement des cotisations patronales légales et conventionnelles et de diverses charges (formation professionnelle, frais de transport, oeuvres sociales).

Remarque : pour effectuer des comparaisons internationales, on utilise le **coût salarial unitaire** (CSU) réel. On tient alors compte de la productivité du travail (un coût salarial élevé n'est pas un problème si la productivité l'est aussi)

CSU = Coût horaire moyen de la MO / productivité horaire du travail

En cas de chômage classique, la politique de l'emploi vise à réduire le coût salarial unitaire. Plusieurs leviers :

- Réduire le coût direct du travail (ou limiter sa hausse). C'est le choix qu'a fait l'Allemagne ;
- Réduire le coût indirect notamment en baissant les cotisations sociales (ex : cotisations sociales payés par les employeurs sur les salaires jusqu'à 1,6 SMIC sont réduites) ou en subventionnant l'emploi (ex : RSA)

Activité 2 : L'exemple des allègements de charges.

Les dispositifs d'allègements de charges ont permis de nombreuses créations d'emplois entre 1994 et 1997. Le taux de croissance des effectifs qui leur est imputable est de 2,6 % dans l'industrie et de 3,4 % dans le tertiaire. 460 000 emplois auraient été ainsi créés ou sauvegardés dans l'économie, entre 1994 et 1997, grâce à ces mesures. La moitié de ces emplois seraient des emplois non qualifiés. Ces créations d'emploi s'expliquent par d'importantes substitutions de salariés non qualifiés à des salariés qualifiés, et dans une moindre mesure, du travail et du capital. Cela conforte l'idée, souvent avancée, que l'enrichissement du contenu de la croissance observée sur cette période est lié aux

allègements de charges sur les bas salaires. Des effets de volume, liés aux baisses de prix, elles-mêmes induites par la réduction des coûts de production, contribuent aussi à ces créations d'emplois. Ainsi, si la croissance est plus riche en emplois, et en particulier non qualifiés, elle est elle-même plus forte.

Bruno Crépon et Rozenn Desplatz, « Une nouvelle évaluation des effets des allègements de charges sociales sur les bas salaires », *Economie et statistique*, n°348, août 2001.

1/ D'après ce document, comment la baisse du coût salarial entraîne-t-il la hausse de l'emploi ?

Taux d'emploi : proportion de personnes en emploi parmi celles en âge de travailler (en général les 15-64 ans). $\text{Taux d'emploi} = (\text{nb de pers occupant un emploi} / \text{Population}) \times 100$
Cet indicateur qui reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.

Les politiques de formation et de flexibilisation :

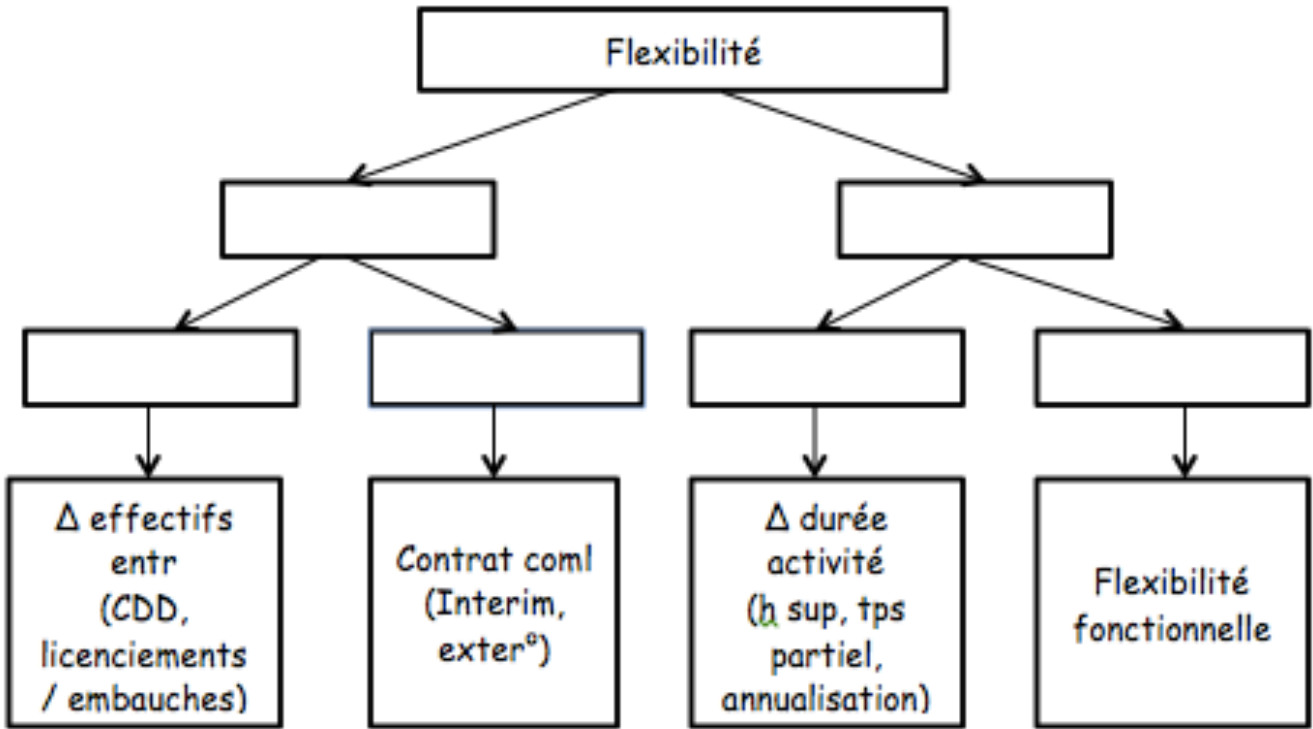
L'exemple des pays nordiques en Europe (modèle danois en particulier), montre qu'une plus grande flexibilité du marché du travail associée à une meilleure formation des travailleurs permet de réduire le chômage structurel. Ces politiques permettent d'agir sur l'arbitrage entre le coût du travail (flexibilité) et la Pml (formation).

La **flexibilité du marché** du travail est l'ensemble des mesures permettant aux entreprises d'ajuster le plus rapidement possible leurs coûts salariaux aux variations de l'activité économique conjoncturelle.

On distingue 5 types de flexibilités :

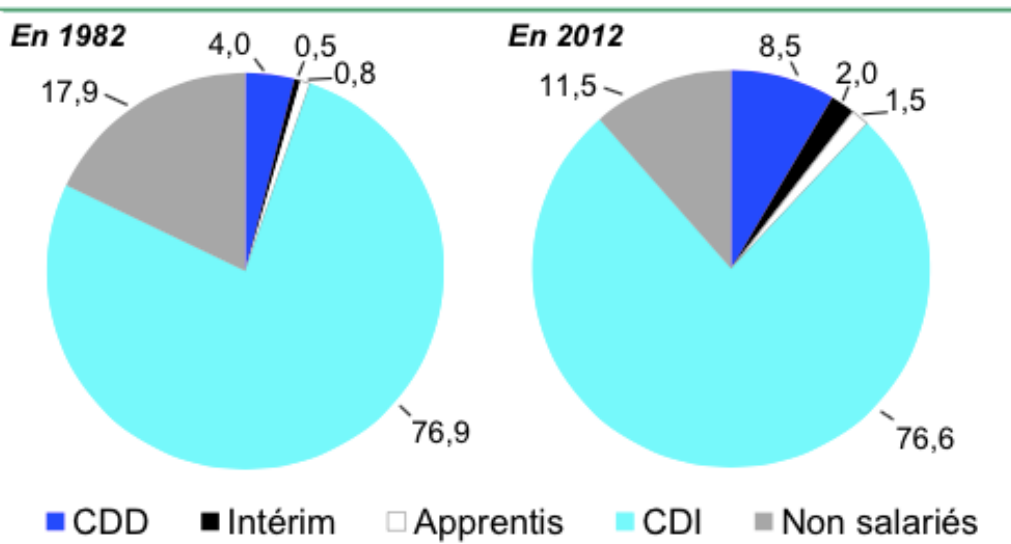
- 1) la flexibilité quantitative externe : recours au marché du travail en faisant varier les effectifs de l'entreprises (embauches et licenciements, CDD);
- 2) la flexibilité qualitative externe : remplacement du contrat de travail par un contrat commercial plus facile à rompre (intérimaires, externalisation)
- 3) la flexibilité quantitative interne : Action sur la variation du temps de travail dans l'entreprise (heures supplémentaires, annualisation de la durée du travail qui permet de moduler la durée hebdomadaire du travail,...);

- 4) la flexibilité fonctionnelle (la polyvalence des travailleurs permet leur changement de poste de travail);
- 5) la flexibilité des rémunérations (variation du salaire en fonction des résultats de l'entreprise).



La flexibilité du marché du travail a été mise en place petit à petit depuis les années 1980. Les CDD sont créés en 1979, l'interim en 1972. En 2008, le gouvernement de Sarkozy fait voter la loi sur la rupture conventionnelle du contrat de travail. On assiste donc à une libéralisation du droit du travail.

Formes particulières d'emploi. En % de l'emploi total (France métropolitaine)



Source : Hélène Baudchon, « France : chômage, la profondeur du mal », *Conjoncture*, BNP Paribas, février 2015

Remarque : Les CDI demeurent la norme de référence de l'emploi dans les représentations et la forme de contrat la plus courante, mais ils ne constituent plus qu'une minorité des embauches : en France en 2010, les contrats à durée déterminée représentaient 76,6 % des flux d'embauches.

Pour augmenter la flexibilité qualitative interne et augmenter l'employabilité des chômeurs, l'Etat agit sur la qualification des travailleurs grâce à la formation.

La qualification peut être définie de 2 façons :

La **qualification de l'individu** correspond aux compétences acquises lors de la formation initiale (école), lors de la formation continue (formations pendant la vie active) et par l'expérience professionnelle.

La **qualification de l'emploi** : elle correspond aux aptitudes nécessaires pour occuper un poste, aptitudes déterminées par l'employeur.

Activité 3 : Pourquoi et comment former ?

Chômage BIT	Nombre de chômeurs (milliers)	Taux de chômage
		(%)
Ensemble	2 813	9,8
15-24 ans	654	23,9
25-49 ans	1 652	9,1
50 ans et plus	507	6,5
Catégories socioprofessionnelles		
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	94	4,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	183	3,9
Professions intermédiaires	355	5,2
Employés	808	10,0
Ouvriers	910	14,6
Indéterminé	464	93,0
Niveau de diplôme		
Sans diplôme ou CEP	687	16,8
Brevet des collèges, CAP, BEP	957	10,9
Baccalauréat	571	10,1
Bac + 2	249	5,7
Diplôme supérieur au Bac+2	344	6,1

Champ : population active de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi 2013.

1/ Quelles sont les individus les plus touchés par le chômage ?

2/ A l'aide du chapitre sur la mobilité sociale, comment peut-on expliquer ces régularités statistiques ?

3/ Quelle est le rôle de la formation ?

La formation des travailleurs permet donc d'adapter la qualification des travailleurs à la structure des emplois (hausse de la qualification et tertiarisation).

La formation continue permet également d'augmenter la flexibilité qualitative interne car les salariés sont plus polyvalents. Enfin, elle peut entraîner une augmentation de la productivité des travailleurs (ex : formation aux NTIC à l'époque de l'apparition des ordi).

Les politiques de l'emploi permettent donc de réduire le chômage. Mais les moyens mis en place diffèrent selon la cause du chômage. Pour lutter contre un chômage de type keynésien, les pouvoirs publics relanceront la demande. A l'inverse pour lutter contre un chômage de type classique ils agiront sur l'offre pour que le coût du travail diminue. Les pouvoirs publics peuvent également agir sur la composante structurelle du chômage en combinant deux mesures : la flexibilité du marché du travail et la formation du capital humain.

Dans tous les cas, aucune de ces politiques ne parvient, à elle seule, à endiguer le phénomène

2. Le rôle des politiques de l'emploi dans l'intégration sociale

2.1. Le travail permet l'intégration sociale

Activité 4 : La valeur « travail »

Une entreprise ferme, et tout est soudainement remis en cause pour ses salariés. Tout, c'est-à-dire les moyens d'existence évidemment : on n'est jamais sûr de retrouver du travail, de gagner le même salaire et de pouvoir continuer le même train de vie, de pouvoir assurer la continuité pour sa famille ; plus le marché est déprimé et plus l'angoisse est présente. Mais il n'y a pas que cela, il y a tout ce que le travail apporte au-delà du seul salaire : un lieu où se partage un même destin professionnel avec les collègues de travail, un lieu où se tissent des rapports sociaux importants autour d'un ensemble de valeurs, de règles élaborées à distance des organigrammes officiels, des normes et des règlements, des prescriptions. Ces valeurs, cette culture produite par des salariés dans leur expérience commune d'un même travail, d'un même sort salarial s'expriment à travers des formes diverses de solidarité, de sociabilité et de convivialité. Elles sont relayées individuellement par le sens que chacun apporte à ce qu'il en retire. [...] Chaque licenciement fait brutalement voler en éclat toute une économie personnelle, élaborée progressivement à travers l'expérience ; chaque licenciement piétine un apprivoisement de toutes les difficultés liées au travail, aux horaires, à la fatigue physique et mentale et met un terme à une vie collective [...], remet en cause une identité et hypothèque un équilibre, extrêmement précieux, entre vis hors travail et vie au travail [...].

Daniel Linhart, Barbara Rist et Estelle Durand, *Perte d'emploi, perte de soi*, Erès, coll. « sociologie clinique », 2003.

1/ D'après ce document, quel est l'intérêt évident de l'emploi pour l'individu ?

2/ Quel est le deuxième intérêt évoqué ?

Le travail permet **l'intégration des individus** (processus permettant à un individu ou à un groupe de devenir membre d'un groupe plus vaste en adoptant les valeurs et les normes qui lui sont spécifiques).

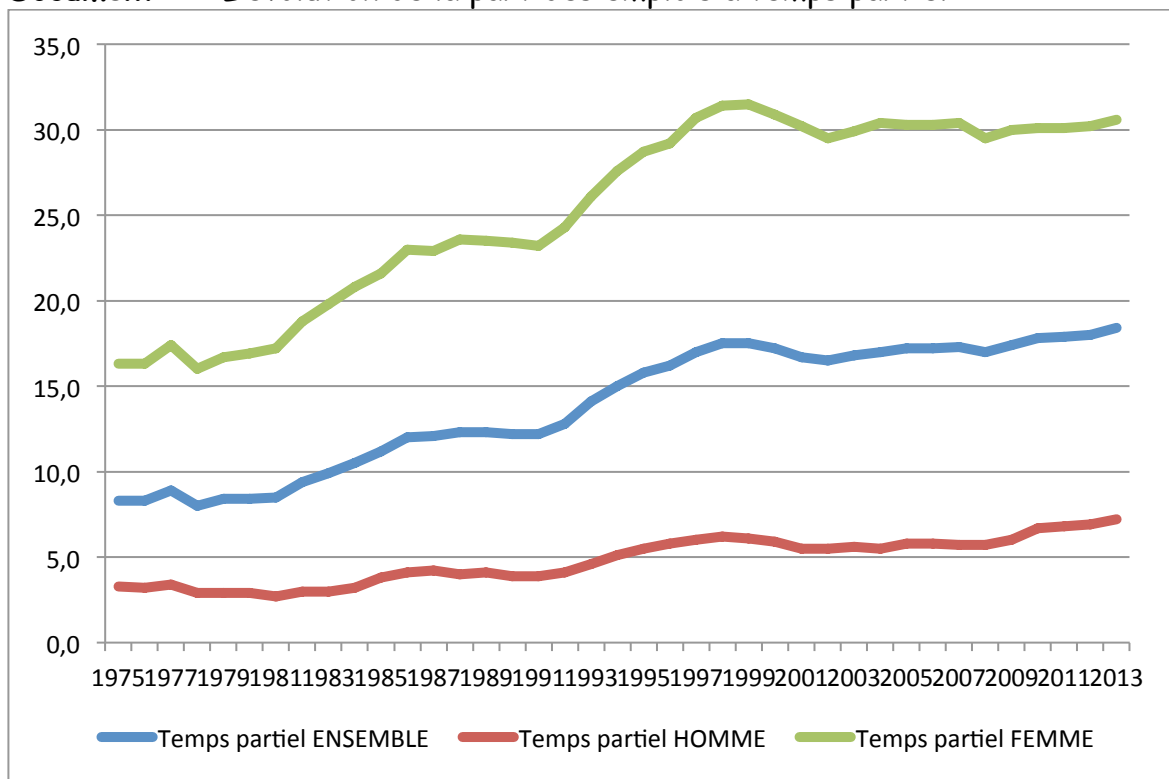
Cette intégration est possible car le travail est source de revenus primaires (salaires) et de revenus de transfert (protection sociale). Ainsi, l'individu peut consommer et donc s'intégrer dans la société.

D'autre part, l'entreprise est une instance de socialisation secondaire. L'individu acquiert des normes et des valeurs propres à ce groupe ainsi qu'un statut (lorsqu'on rencontre une nouvelle personne, rapidement on lui demande ce qu'elle fait dans la vie). Ainsi, il tisse de nouvelles relations avec ses collègues, au sein des syndicats, dans les comités d'entreprise...

2.2. Les évolutions de l'emploi fragilisent le lien entre travail et intégration sociale

Activité 5 : La précarisation du marché du travail

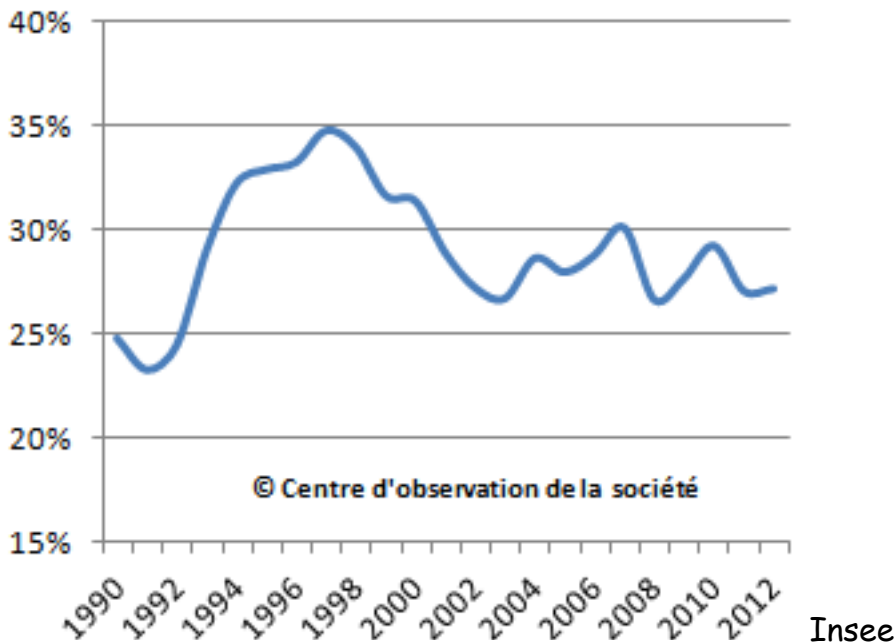
Document 1 : L'évolution de la part des emplois à temps partiel



INSEE

→ Le développement des emplois à temps partiel est une des conséquences de la mise en place de la flexibilité
 Les salariés du secteur agricole et du secteur tertiaire sont particulièrement concernés par ce type de contrat (+ de 22 % des salariés de ces secteurs). D'autre part, les femmes sont également plus concernées.

Document 2 : Part des temps partiels subis dans le temps partiel (en %)



Avec la mise en place de la flexibilité du marché du travail, on constate différentes évolutions :

- Le développement contrats atypiques (par opposition aux CDI). Voir graphique 1.1.2
→ Alternance de périodes de chômage et de travail.
- Le développement du temps partiel et surtout du temps partiel subit.

Ces évolutions sont source de chômage pour certains, ou en tout cas de faibles revenus pour beaucoup. On note, le développement de la pauvreté dans la population active.

La **pauvreté** désigne la situation d'une personne qui ne dispose pas des ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins essentiels. Les économistes l'expriment en général en termes monétaires de deux façons :

-: Personnes qui ont un revenu inférieur à un montant qui leur permettrait de répondre à leurs besoin élémentaires.
Pour l'ONU par exemple, un individu est dit en état de pauvreté absolue quand il n'a pas les moyens de se procurer un "panier" de biens considérés comme indispensables à sa survie (1,25 \$ par jour pour un pays en développement, 10 € en France).
-: Personnes qui ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de consommer ce qui paraît "normal" dans une société donnée à un moment donné.

Un individu est pauvre lorsque son revenu est inférieur à une certaine proportion du revenu moyen ou médian. Dans l'UE, le seuil de pauvreté est fixé dans chaque nation à du revenu médian (un peu moins de 800 € en France). L'INSEE en France publie des données retenant plusieurs seuils de pauvreté : 40%, 50%, 60%, 70% du revenu médian.

Remarque : on constate l'apparition d'un groupe de travailleurs dits pauvres.

Il y a donc une montée de la précarité dans la population active. La **précarité** est une situation caractérisée par l'occupation d'un emploi instable (CDD, intérim) ou d'un emploi à temps partiel subi qui introduit une incertitude face au lendemain. (Travaux de S. Paugam)

Ces emplois précaires n'offrent pas des revenus suffisants aux individus et limitent leur protection sociale. Ils sont donc source de pauvreté.

D'autre part, ils limitent le rôle intégrateur du travail par l'affaiblissement des réseaux de solidarité professionnel (indivi moins syndiqués). La diversification des contrats place parfois les membres d'un collectif de travail dans des situations si différentes qu'il leur est difficile d'éprouver une identité et des intérêts communs, et a fortiori de s'engager dans une action collective. La flexibilité horaire diffracte quant à elle les emplois du temps des collectifs de travail et des familles, complique l'engagement associatif et affecte les pratiques de sociabilité.

La précarité sur le marché du travail est donc un frein à l'intégration sociale.

Complément : la nouvelle pauvreté

A partir des années 1970, l'expression « nouvelle pauvreté » est de plus en plus utilisée [...]. [Mais on observe une baisse du taux de pauvreté sur la période.] L'expression « nouvelle pauvreté » vise à marquer une rupture avec la pauvreté des années de croissance. [...] Dès le milieu des années 1970, avec l'installation du chômage de masse, la remise en cause progressive de la norme de l'emploi salarié stable et les difficultés croissantes d'insertion professionnelle des jeunes sur un marché du travail de plus en plus sélectif, la pauvreté change d'une part de nature (elle n'est plus simplement résiduelle) et, d'autre part, elle affecte des populations nouvelles. Anciennement inactifs, ruraux et âgés, les pauvres sont aujourd'hui plutôt actifs, plus jeunes et plus urbains. Ils se sont fait plus « visibles » et contribuent davantage à la médiatisation du débat sur la pauvreté et l'exclusion.

Le système de protection sociale mis en place en France en 1945 ne permet pas de couvrir les individus contre les nouveaux types de risques tels que ceux subis par les chômeurs en fin de droits ou par les jeunes actifs sans ressources qui peinent à trouver leur premier emploi. [...]

On associe traditionnellement la pauvreté à l'inactivité ou au chômage. Or, le phénomène de la nouvelle pauvreté renvoie également à l'existence d'une pauvreté laborieuse. [...]

A. Beitone, C. Dollo, J. Gervasoni, C. Rodrigues, *Aide-mémoire, Sciences sociales*, 2012

2.3 Les politiques de l'emploi pour lutter contre la pauvreté

Activité 6 : Les politiques de l'emploi en France pour lutter contre l'exclusion

Dépenses pour les politiques de l'emploi du marché du travail en France (en millions d'euros)

	2004	2005	2006	2007	2009	2010
SERVICES :						
Services du marché du travail ¹	3048	4035	4357	4237	4006	4873
MESURES ACTIVES (en % du total)	25,34	26,60	29,49	32,60	31,58	30,10
Formation professionnelle	5082	4981	5194	5685	5491	6855
Incitation à l'emploi ²	1072	2107	2167	2089	1963	1823
Emploi protégé ³	1061	1128	1196	1252	1337	1428
Création directe d'emplois ⁴	3944	3091	3543	3882	2966	2921
Aide à la création d'entreprise	65	64	173	490	612	738
MESURES PASSIVES (en % du total)	63,94	63,96	60,04	57,09	58,19	59,24
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi ⁵	27020	26364	24168	22666	22338	26789
Préretraites	1302	978	817	795	452	296
Total	44294	42748	41616	41095	39165	45724
Total en % du PIB	2,68	2,49	2,31	2,18	2,03	2,42

D'après DARES pour Eurostat (base de donnée : politique du marché du travail)

1. Aides à l'accompagnement des demandeurs d'emplois ou aux employeurs dans le recrutement.
2. Contributions aux coûts salariaux afin de faciliter le recrutement de chômeurs.
3. Mesures pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
4. Création d'emplois supplémentaires pour les chômeurs de longue durée ou des personnes ayant des difficultés particulières d'emploi.
5. Prestation chômage (assurance ou solidarité) ou de chômage partiel.

1/ Distinguez les mesures passives des mesures actives.

2/ Comment évoluent les dépenses pour l'emploi ?

Activité 7 : Le modèle scandinave, flexibilité et protection de l'emploi

On avance parfois l'idée d'une troisième voie en matière d'emploi : la « flexisécurité » ou encore « flexicurité ». En effet, le Danemark, la Suède et la Finlande partagent - avec des variantes importantes - une stratégie d'activation du marché du travail à travers une flexibilité assurée par une relation facilitée de licenciement, conjuguée à une « sécurisation » du travailleur.

Celui-ci bénéficie à la fois d'allocations chômageuses généreuses et de formations professionnalisantes pour partie obligatoires. Ainsi, les entreprises peuvent s'adapter à la demande, ne pas être dissuadées d'embaucher, et les sans-emplois conservent leur employabilité. Théoriquement, les créations d'emplois s'accroissent mais l'impact net sur l'emploi est positif, le chômage de longue durée régresse, évacuant la peur du chômage. Les exemples scandinaves se sont mus en « modèle » dans la dernière décennie.

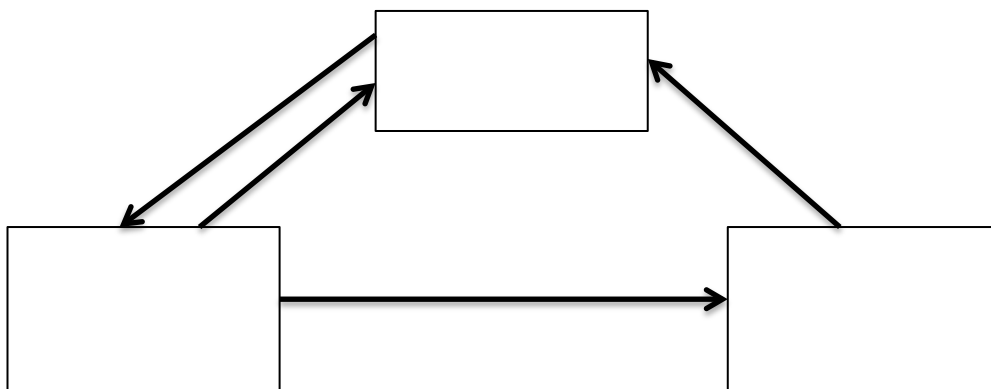
Toutefois, on peut opposer d'autres explications aux réussites des pays scandinaves en matière d'emploi. En particulier, ces pays ont fait le choix de l'innovation en augmentant sensiblement l'effort de R&D au moment du basculement dans l'économie de la connaissance. Suède et Finlande sont ainsi devenus deux pays qui ont l'activité la plus intensive en R&D au sein de l'OCDE.

Des géants tels Nokia ou Eriksson ont su surfer sur l'émergence des technologies mobiles, s'imposant comme les leaders mondiaux. Par ailleurs, le contenu de certaines formations offertes ou le fait que les sans-emploi préféreraient reprendre un emploi en deçà de leurs prétentions plutôt que de suivre ces formations, soulevaient des doutes sur les qualités réelles de la flexisécurité, même dans son berceau, le Danemark.

La crise de 2008-2009 semble donner corps à ces doutes. La Suède et la Finlande n'ont pu échapper à une hausse rapide du chômage, le portant à près de 9 %. Le Danemark, qui partait d'un niveau de chômage plus bas, a pu le contenir autour de 7%. Dans les trois pays le chômage des jeunes, pourtant très éduqués, a dérivé vers des niveaux record qui s'éternisent.

Philippe Askenazy, *Le Monde*, 24/08/10

1/ Complétez le schéma : Triangle d'or de la flexisécurité



2/ Pourquoi les vertus des la flexisécurité sont limitées ?

La précarité n'est pas nécessairement la contrepartie de la flexibilité du marché du travail. Le "modèle" dit de « flexicurité » ou « flexisécurité », inspiré de l'expérience danoise, combine ainsi faible protection de l'emploi, indemnisation généreuse du chômage, politique d'activation vigoureuse axée sur la formation des demandeurs d'emploi, conciliant alors une réallocation très dynamique des emplois (ce "modèle" fonctionne d'autant mieux que la rupture d'emploi n'impacte pas fortement l'employabilité et que le risque de rester longtemps en dehors de l'emploi reste faible) et un fort sentiment de sécurité professionnelle des salariés exprimé dans les enquêtes d'opinions. Plus généralement, les transitions au cours de la vie professionnelle, les changements d'emploi et les périodes de recherche ne sont pas vécues comme des ruptures et peuvent même constituer des étapes positives dans les carrières individuelles s'ils font l'objet de dispositifs adéquats d'indemnisation, d'accompagnement, de formation, de transfert des droits sociaux acquis dans les emplois successivement occupés. Ces dispositifs, qui valoriseraient non seulement l'emploi rémunéré mais aussi d'autres activités socialement utiles comme la recherche d'emploi, la reprise d'études, le temps partiel ou l'interruption d'activité pour bénévolat ou pour raisons familiales, restent largement à construire.

Les politiques de l'emploi permettent l'intégration sociale. 2 stratégies :

- Réduire directement la pauvreté grâce aux politiques passives
- Réduire indirectement la pauvreté en augmentant le taux d'emploi grâce aux politiques actives. Avantage : hausse des recettes fiscales.

Les modèles de « flexicurité » permettent de combiner ces deux politiques et donc d'accroître l'intégration des individus dans la société.

Schéma bilan : Quelles politiques pour l'emploi ?

